

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI)
AUPRES DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE CATTENOM

RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2017

Selon la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, la Commission Locale d'Information (CLI) auprès du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

L'activité de la CLI de Cattenom en 2017 est présentée selon les axes suivants :

1. Les réunions de la CLI de Cattenom
 - a) Réunion du 12 mai
 - b) Réunion du 9 novembre
2. Le suivi des activités du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom
 - a) Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE déclarés par l'exploitant
 - b) Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)
3. L'information du public
 - a) Lettre d'information semestrielle
 - b) Page dédiée à la CLI sur le site internet du Département de la Moselle
4. Autres activités
 - a) Participation à la Convention annuelle du CNPE de Cattenom
 - b) Réunion d'information sur les anomalies de concentration carbone sur les générateurs de vapeur (dossier Creusot-Forge)
 - c) Groupe de travail de l'ANCCLI au sujet de la réalisation d'un recueil de bonnes pratiques des CLI
 - d) Participation aux réunions des chargés de mission de l'ANCCLI
 - e) Visite du CNPE de Cattenom
 - f) Participation à l'exercice nucléaire sur le CNPE de Cattenom
 - g) Participation au Groupe Permanent Post-Accident et Territoires (GPPA) de l'ANCCLI
 - h) Séminaire HERCA-WENRA organisé par le Grand-Duché de Luxembourg
 - i) Atelier national de l'ANCCLI
 - j) Intervention de la Vice-Présidente de la CLI de Cattenom sur le risque nucléaire
 - k) Groupe de travail des CLI transfrontalières
 - l) Participation à l'Assemblée générale de l'ANCCLI
 - m) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI

1. Les réunions de la CLI

Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, a présidé les deux réunions de l'année 2017, qui se sont tenues respectivement le 12 mai et le 9 novembre.

a. Réunion du 12 mai

Cette réunion s'est déroulée au Département de la Moselle et a rassemblé 24 membres.

Les sujets traités ont porté en premier lieu sur le bilan de l'année 2016 du CNPE de Cattenom et ses perspectives pour l'année 2017, en incluant les programmes d'arrêt, sur l'exercice nucléaire national au CNPE en octobre 2017, ainsi que sur deux événements de niveau 1 : le premier lié au dépassement du délai de réparation d'un automate de l'unité de production n°2 (déclaré le 30 novembre 2016), et le second lié à la non-conformité du dispositif de graissage d'une pompe sur l'unité de production n°2 (déclaré le 3 mai 2017).

Puis, ont été présentés la politique d'appel des secours extérieurs par le CNPE de Cattenom, l'action du Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie de Cattenom (PSPG), et le rôle de la Force d'Action Rapide du Nucléaire (FARN).

Ensuite, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a présenté sa décision « légionelles » ainsi que la thématique des ségrégations en carbone des fonds de générateurs de vapeur (dossier Creusot-Forge).

Le rapport d'activité annuel et le compte rendu d'exécution du budget pour 2016, ainsi qu'une modification budgétaire pour 2017 ont enfin été présentés par la Vice-Présidente de la CLI et approuvés par les membres.

b. Réunion du 9 novembre

La réunion du 9 novembre s'est déroulée au Centre d'intervention et d'incendie du SDIS à Thionville. 29 membres de la CLI étaient présents.

Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, qui renforce les missions des CLI, cette réunion était ouverte au public. 14 personnes étaient présentes dans le public.

L'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI) a développé son livre blanc « gestion de crise et post-accident », puis l'ASN a présenté son rapport sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection de la centrale de Cattenom pour l'année 2016, avant de revenir sur l'exercice nucléaire des 17 et 18 octobre 2017 au CNPE de Cattenom, organisé en lien avec la Préfecture de la Moselle.

Six événements INES ont été présentés, quatre de niveau 1 et deux de niveau 2 :

- indisponibilité d'une vanne d'un dispositif de sauvegarde de l'unité de production n°4 (déclaration au niveau 1 le 17 mai 2017)
- événement générique lié à l'indisponibilité potentielle de sources électriques en cas de séisme, dans les centrales de 1300 MWe (déclaration au niveau 2 le 20 juin 2017)
- événement radioprotection lié à la contamination ponctuelle d'un intervenant au niveau de la nuque (déclaration niveau 1 le 18 août 2017)
- indisponibilité d'une alarme de surveillance sur l'unité de production n°4 (déclaration niveau 1 le 12 septembre 2017)
- indisponibilité d'une alarme de surveillance sur l'unité de production n°4 (déclaration niveau 1 le 19 septembre 2017)

- événement générique lié à la tenue au séisme de tuyauteries situées dans la station de pompage (déclaration niveau 2 le 9 octobre 2017).

Puis ont été évoqués l'action de Greenpeace sur le CNPE de Cattenom le 12 octobre 2017, et le pré-bilan de la campagne d'arrêts 2017, couplé à la présentation de la campagne d'arrêts 2018 du CNPE.

En fin de réunion, les membres de la CLI ont approuvé le programme d'activité et le budget prévisionnel pour l'année 2018, avant que ne soit abordé le sujet de la représentation des membres de la CLI de Cattenom à l'ANCCLI. M. Bernard ZENNER, 1^{er} Adjoint au Maire de Cattenom, a été élu comme nouveau représentant pour le collège des experts.

2. Le suivi des activités du CNPE de Cattenom

Le suivi des activités du CNPE de Cattenom est assuré sur la base des informations et des documents communiqués au secrétariat de la CLI par l'exploitant (EDF) et par l'ASN.

a. Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE et déclarés par l'exploitant

La CLI est directement informée par l'exploitant de tous les événements qu'il déclare à l'ASN.

En 2017, la centrale a déclaré 48 événements significatifs sûreté de niveau 0 sur l'échelle INES qui compte 7 échelons et 4 événements de niveau 1. Par ailleurs, EDF a déclaré au niveau national des événements sûreté de niveau 1 et 2 dit « génériques », c'est-à-dire qui concernent plusieurs centrales nucléaires françaises dont Cattenom : un de niveau 1 et deux de niveau 2. En outre, la centrale a déclaré un événement significatif radioprotection de niveau 1.

Concernant les génériques :

- le niveau 1 générique est en fait un reclassement qui a eu lieu en janvier 2018 pour un événement déclaré initialement au niveau 0 en novembre 2017. Statistiquement, et bien que le reclassement ait eu lieu en 2018, le niveau 1 est comptabilisé dans le bilan 2017.
- un des deux niveaux 2 génériques avait initialement été déclaré au niveau 1 et a été reclassé au niveau 2.

Les informations au sujet des événements sont systématiquement diffusées aux membres de la CLI dès le niveau 1 sur l'échelle INES. Elles sont ensuite mises en ligne sur la page de la CLI de Cattenom du site du Département, en français et en allemand.

b. Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'ASN

Chaque année, l'ASN propose aux membres de la CLI de participer en tant qu'observateurs aux inspections organisées sur le site de Cattenom. Au cours de l'année 2017, aucun membre de la CLI n'a participé aux inspections.

3. L'information du public

a. Lettre d'information annuelle

Depuis 2012, la Lettre de la CLI paraît semestriellement, afin de répondre à la demande d'information des populations environnantes. L'ASN finance la réalisation et la diffusion de la Lettre de la CLI de Cattenom depuis sa création en 2008.

Le Département de la Moselle qui, en raison d'un environnement budgétaire toujours plus contraint, ne peut assumer entièrement les frais de communication de la CLI de Cattenom, poursuit sa diffusion papier limitée de la Lettre aux communes et aux EPCI du PPI, ce qui permet de maintenir le budget à l'équilibre. Les coûts de réalisation et de diffusion des deux Lettres se sont élevés à 11 750 € en 2017.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°15 s'est réuni le 12 mai 2017.

La Lettre de la CLI n°15 comporte un éditorial annonçant l'exercice nucléaire de crise sur le CNPE de Cattenom prévu pour le mois d'octobre, un article au sujet de l'exercice grandeur nature conduit en mai par la Force d'Action Rapide du Nucléaire (FARN) sur le site de la centrale, un article sur l'avancée des actions liées au grand projet industriel, un article évoquant le risque « légionelles » dans les tours aéroréfrigérantes des centrales, une rubrique « le chiffre » dévoilant le taux de retrait des comprimés d'iode dans les établissements scolaires du plan particulier d'intervention (PPI) ainsi qu'un article revenant sur les deux événements significatifs de niveau 1 intervenus à la centrale entre novembre 2016 et mai 2017.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°16 s'est tenu le 9 novembre 2017.

La Lettre de la CLI n°16 contient, quant à elle, un éditorial ainsi qu'un article sur l'exercice nucléaire au CNPE de Cattenom en octobre 2017, un encart évoquant le livre blanc de l'ANCCLI traitant de la gestion de crise et de la gestion post-accidentelle, un article présentant les événements de niveau 1 et de niveau 2 intervenus à la centrale entre juin et octobre, une rubrique « le chiffre » dévoilant le nombre de population dans différents périmètres (rayon 5-10-20 km) correspondant à l'évolution de la doctrine nationale en matière d'accident nucléaire majeur, un article sur la campagne d'arrêts du CNPE en 2017 et 2018, ainsi qu'un encart sur la condamnation par EDF de l'action menée par Greenpeace le 12 octobre 2017.

La Lettre d'information de la CLI n°15 a été diffusée au cours de la semaine du 26 au 30 juin 2017, et la numéro 16 lors de la semaine allant du 1^{er} au 5 janvier 2018, de manière restreinte en version papier aux membres de la CLI, aux mairies et EPCI du périmètre PPI, pour mise à disposition du public. Une diffusion électronique a par ailleurs été assurée via la page Facebook du Département et via la page internet de la CLI.

b. Page dédiée à la CLI sur le site internet du Département de la Moselle

La page dédiée à la CLI de Cattenom sur le site internet du Département de la Moselle a été activée en octobre 2011.

Cette page présente le fonctionnement, les missions et les moyens d'action de la CLI. La composition des membres de la CLI y est également disponible.

Il est rappelé que la Lettre de la CLI a pour objectif de répondre aux questionnements des populations avoisinant la centrale, de présenter une information compréhensible et indépendante et de diffuser les bonnes pratiques en cas d'incident. Les Lettres de la CLI sont consultables et téléchargeables en format électronique en français et en allemand (depuis la Lettre n°6) sur le site internet du Département.

Une nouvelle rubrique est apparue en 2013, intitulée le « point sûreté », qui liste désormais les événements sûreté intervenus au CNPE à partir du niveau 1 de l'échelle INES.

4. Autres activités

a) Participation à la Convention annuelle du CNPE de Cattenom

La Vice-Présidente de la CLI, Mme Rachel ZIROVNIK est intervenue lors de la convention interne du CNPE de Cattenom le 26 janvier 2016 au Kinépolis de Thionville, pour livrer un témoignage de son expérience personnelle vis-à-vis du CNPE, ayant grandi dans un territoire proche de la centrale. Elle a, à ce titre, évoqué sa vision actuelle de cette activité industrielle en tant qu'élue de territoire, elle a par ailleurs mentionné les enjeux transfrontaliers ainsi que son engagement personnel au sein l'ANCCLI, avant d'annoncer des enjeux à venir, notamment l'extension du PPI à 20 km.

b) Réunion d'information sur les anomalies de concentration carbone sur les générateurs de vapeur (dossier Creusot-Forge)

Messieurs Thomas SEILNER, du Ministère de l'Environnement sarrois et Roger SPAUTZ, de Greenpeace Luxembourg, ont participé à une réunion d'échange organisée par l'IRSN, l'ASN et l'ANCCLI le 24 février 2017 sur les anomalies affectant les générateurs de vapeur des réacteurs EDF. La réunion a réuni une soixantaine de personnes d'origines diverses, membres de 13 CLI, ainsi que des experts non-institutionnels, des associatifs, des exploitants, le Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire (HCTISN), l'ASN et l'IRSN. Elle a permis des échanges techniques ouverts portant notamment sur les impacts des anomalies sur la sûreté, sur le programme d'essais des pièces sacrificielles et sur la suite du traitement des anomalies.

c) Groupe de travail de l'ANCCLI au sujet de la réalisation d'un recueil de bonnes pratiques des CLI

L'ANCCLI a lancé un groupe de travail visant à éditer un recueil de bonnes pratiques pour les CLI, sous forme de fiches « actions » pragmatiques et concrètes permettant d'aider les CLI à développer leurs relations avec le grand public et à réaliser des études et expertises. Ce document poursuit aussi l'objectif d'être une vitrine du métier des CLI à l'attention des institutionnels, partenaires et exploitants. La secrétaire de la CLI de Cattenom, Mme Anne-Laure MACLOT, a participé aux travaux lors des deux rencontres le 23 février et le 5 mai. Pour des contraintes de temps, le groupe de travail s'est, pour le moment, uniquement focalisé sur une fiche relative à l'organisation de réunions publiques, qui a été diffusée à tous les secrétaires de CLI afin de les aider dans leur nouvelle obligation. L'ASN et l'IRSN ont contribué à la rédaction de cette fiche.

d) Participation aux réunions des chargés de mission de l'ANCCLI

La secrétaire de la CLI de Cattenom a participé aux deux réunions du club des chargés de mission de CLI, le 30 mars et le 2 octobre. Lors de la première réunion, suite à un point sur l'actualité des CLI, ces derniers ont rencontré les membres du comité scientifique de l'ANCCLI et ont pu découvrir les différents domaines de travail, allant de la radioprotection, à la santé, en passant par la surveillance de l'environnement.

Lors de la seconde réunion, qui s'est tenue au siège de l'IRSN, les chargés de mission des CLI ont pu assister à une présentation de l'outil cartographique OPAL (Outil de sensibilisation aux problématiques post-accidentelles à destination des acteurs locaux), qui permet de visualiser les impacts d'un accident sur des cartes pour un territoire donné. Puis ils ont visité le centre de crise de l'IRSN et le simulateur SOFIA (simulateur d'observation du fonctionnement incidentel et accidentel).

e) Visite du CNPE de Cattenom

Sur proposition du Directeur du CNPE de Cattenom, dans le cadre de la 3^e visite décennale de la tranche 1 qui s'intègre au Grand Carénage, une seconde visite de la centrale a été proposée le 3 mai 2017. Y participaient des représentants de l'Agence régionale de Santé, intéressés par le risque « légionelles », ainsi que M. Gilles REICHER, élu à la commune de Cattenom, accompagnés par la secrétaire de la CLI. Une première visite avait été organisée le 25 novembre 2016.

f) Participation à l'exercice nucléaire sur le CNPE de Cattenom

Le 17 octobre, la CLI a assuré un rôle d'observateur lors de l'exercice de gestion de crise nucléaire sur le CNPE de Cattenom. Cette mise en situation a permis de tester le dispositif d'alerte et l'organisation de crise déployés par les pouvoirs publics et EDF afin d'assurer la protection de la population dans l'hypothèse d'un accident nucléaire. La centrale de Cattenom a simulé, à partir d'un scénario non connu des participants, un accident technique qui a nécessité la mise en œuvre des dispositions prévues par son Plan d'Urgence Interne, autour d'environ 70 équipiers d'astreinte. L'exercice a également permis de tester la coordination entre les différents acteurs français – Préfecture et services de l'Etat concernés, ASN, IRSN et EDF –, et les autorités allemandes et luxembourgeoises. La CLI a activement participé à la préparation de cette journée, qui s'inscrivait dans la continuité de l'exercice « 3 en 1 » joué en 2013 au niveau de la Grande Région transfrontalière, visant à tester les modalités d'échanges et d'information en cas de crise avec l'Allemagne et le Luxembourg. La secrétaire de la CLI avait préalablement participé à une réunion de travail autour du sujet de la communication de crise, le 14 juin.

g) Participation au Groupe Permanent Post-Accident et Territoires (GPPA) de l'ANCCLI

Le GPPA a ouvert sa réunion du 21 juin aux chargés de mission des CLI, car il donnait la parole au Colonel DOMENEGHETTI qui venait présenter l'évolution de la doctrine des PPI pour les centrales nucléaires, ce qui a ensuite mené à un débat sur l'extension du PPI à 20 km.

Puis, le bilan de la campagne d'iode 2016 a été dressé par l'ASN, avant que ne soient abordées les suites de la distribution d'iode dans un périmètre élargi.

La secrétaire de la CLI de Cattenom participait à cette réunion.

h) Séminaire HERCA-WENRA organisé par le Grand-Duché de Luxembourg

La Vice-Présidente de la CLI, Mme Rachel ZIROVNIK, a participé, le 6 juillet, au séminaire sur la coopération transfrontalière dans les actions protectrices durant la première phase d'un accident nucléaire selon l'approche HERCA-WENRA. Organisé par la division de la radioprotection du Ministère de la Santé et le Haut-Commissariat à la protection nationale du Luxembourg, cet événement a rassemblé les décideurs en matière de gestion de crise ainsi que les experts nucléaires de la France, de l'Allemagne, des Pays-Bas, du Luxembourg et de la Commission européenne.

L'objectif était de les sensibiliser aux mécanismes prévus par l'approche HERCA-WENRA, et de discuter des possibilités de mise en œuvre de ces recommandations au niveau transfrontalier.

Pour rappel, les associations HERCA (Autorités de radioprotection européennes) et WENRA (Autorités de sûreté européennes) ont adopté une position commune visant à améliorer la gestion des situations d'urgence et leur coordination transfrontalière en 2014. Leur position vise à promouvoir, en cas d'accident, la transmission rapide d'informations entre les pays concernés et la cohérence des recommandations émises par les Autorités de radioprotection et de sûreté pour la protection des populations. Un principe essentiel repose sur l'idée que, lors de la phase d'urgence, les pays voisins, après avoir reçu les informations nécessaires, s'alignent sur les mesures de protection prises par le pays où l'accident s'est produit.

i) Atelier national ANCCLI

L'ANCCLI a souhaité organiser un séminaire de réflexion sur sa stratégie post-élection. En effet, le bureau a été réélu pour 6 ans fin 2017. Ainsi, elle a préalablement réuni, les 26 et 27 septembre, ses membres volontaires pour réfléchir, sur base d'une évaluation réalisée par le cabinet CPEN (Centre d'étude sur l'évaluation de la protection dans le domaine nucléaire), et formuler des propositions en vue d'établir son projet stratégique dans la perspective de la prochaine mandature.

Certains chargés de mission des CLI ont été désignés rapporteurs des groupes de travail. Ce fut le cas pour la secrétaire de la CLI de Cattenom, qui fut responsable du groupe « gestion de crise et post-crise ».

j) Intervention de la Vice-Présidente de la CLI de Cattenom sur le risque nucléaire

L'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement (IFFO-RME), qui anime le réseau national de formateurs « Risques majeurs éducation » (RMé), a sollicité la Vice-Présidente de la CLI pour une intervention, le 27 septembre, lors d'un atelier sur le risque nucléaire, aux côtés de l'ASN et de l'IRSN.

Mme la Vice-Présidente de la CLI a eu l'occasion de s'exprimer sur la gestion de crise, la question de l'extension des périmètres PPI, la distribution des comprimés d'iode ou encore les dispositifs d'information des populations ainsi que sur la participation de la CLI à l'exercice nucléaire transfrontalier au CNPE de Cattenom.

k) Groupe de travail des CLI transfrontalières

La réunion du groupe de travail des CLI transfrontalières s'est déroulée le 20 octobre au Département de la Moselle, en présence de représentants de 5 CLI transfrontalières (Chooz, Cattenom, Fessenheim, Gravelines, Manche), ainsi que de l'ANCCLI, de Nuclear

Transparency Watch, et du cabinet Mutadis, spécialisé dans les domaines de la gouvernance des activités à risques pour l'homme ou l'environnement. La CLI de Cattenom était représentée par sa Vice-Présidente, le Lieutenant-Colonel Frédéric SMITH du SDIS Moselle, M. Roger SPAUTZ de Greenpeace Luxembourg, Mme Myriam HEIRENDT du Haut-Commissariat à la Protection Nationale du Luxembourg et par Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI.

La réunion a porté sur les exercices nucléaires organisés dans le périmètre du PPI, ainsi que le rôle des CLI transfrontalières dans ces exercices et lors de la période post-accidentelle d'un accident nucléaire. Chaque CLI a pu revenir sur son expérience en termes de participation à des exercices nucléaires, et formuler des propositions en vue d'améliorer les principes de ces « exercices PPI » transfrontaliers.

I) Participation à l'Assemblée générale de l'ANCCLI

Cette Assemblée générale a débuté par l'élection du nouveau bureau de l'ANCCLI. La Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, Mme Rachel ZIROVNIK a été élue au sein du collège des élus. Lors du Conseil d'administration suivant, elle a en outre été élue trésorière adjointe de l'ANCCLI.

Le Président de l'ANCCLI, Jean-Claude DELALONDE s'est réjoui que les CLI soient de plus en plus actives mais a dit redouter une baisse de dotation de la part de l'ASN. Un travail de lobbying sera fait auprès du Parlement concernant le financement des CLI.

L'ANCCLI fait face à un déficit de fonctionnement, nécessitant une réserve de 121 000 € afin de pouvoir bien fonctionner. Or, cette dernière n'atteignait que 27 000 € fin 2016. Elle a par conséquent besoin de moyens supplémentaires. A noter qu'une demande de subvention exceptionnelle a été faite à l'ASN pour le financement de son livre blanc sur les piscines d'entreposage du combustible usé.

Un audit portant sur la période 2006-2016, réalisé par le Centre d'étude sur l'évaluation et la protection dans le domaine nucléaire a permis d'esquisser cinq axes de travail à approfondir: l'ANCCLI doit poursuivre son travail de renouvellement de compétences, continuer de faire valoir la problématique du financement auprès du gouvernement, poursuivre l'information auprès du grand public, mobiliser plus largement les élus locaux en répondant à leurs besoins, et repenser le rôle de son Conseil Scientifique afin d'en faire un support direct des CLI.

Par ailleurs, en dehors de la poursuite des travaux engagés par les groupes permanents, les groupes de travail et le comité scientifique, deux nouveaux groupes seront créés en 2018, le premier travaillera sur l'évolution du comité scientifique, le second analysera les réflexions issues de l'atelier national de septembre 2017. Ce dernier a confirmé que l'enjeu consiste en une participation active et renouvelée des CLI et de l'ANCCLI au suivi de la sûreté nucléaire. Pour cela, elles doivent rester indissociables et indépendantes, et doivent à la fois diversifier leurs compétences et assurer leur renouvellement, afin d'avoir accès à l'expertise, et pouvoir monter en compétence.

Enfin, l'ANCCLI a multiplié les contacts avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire pour défendre les enjeux de sûreté à venir et le financement des CLI. Le courrier signé par 33 Présidents de CLI et le Président de l'ANCCLI à l'attention du Ministre a conduit à une rencontre avec son cabinet pour demander des moyens financiers supplémentaires. La Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, Mme Rachel ZIROVNIK, faisait partie de la délégation.

M. Bernard ZENNER, 1^{er} Adjoint au Maire de Cattenom, et la secrétaire de la CLI assistaient également à cette Assemblée générale.

m) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI

Le 15 novembre s'est tenue à Paris la 29^{ème} Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI. Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, M. Bernard ZENNER, 1^{er} Adjoint au Maire de Cattenom, M. Roger SPAUTZ, de Greenpeace Luxembourg, ainsi que Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI, ont participé à cette conférence.

M. Pierre-Franck CHEVET, Président de l'ASN, a ouvert la conférence en évoquant la période préoccupante qui s'annonce. Il s'agit à la fois d'accroître le niveau de sûreté des installations dans la durée tout en tirant jusqu'au bout les leçons de Fukushima, ainsi que de préparer la mise en service de nouvelles installations tout en contrôlant les chantiers de démantèlement.

La première table ronde a porté sur les nouveaux outils d'information et de concertation. Le nouveau droit d'initiative citoyenne, institué par l'ordonnance du 3 août 2016, permet de demander à la Commission nationale du débat public l'organisation d'une concertation préalable ou d'un débat public. Ce type de méthode est encouragé par l'ASN, qui souligne l'importance d'ouvrir le débat aux citoyens et non pas seulement aux experts. Ainsi, les consultations lancées par l'ASN permettent au grand public de formuler des avis concernant des décisions de sûreté. La question reste toutefois de savoir comment faire pour que le public participe davantage. Par ailleurs, EDF met en ligne des éléments d'échange avec l'ASN sur des thématiques comme le sens de la poursuite des réacteurs après les quatrièmes visites décennales, assortis de documents d'aide à la compréhension.

La deuxième table ronde a traité des exercices de crise, de leurs modalités et de l'implication des citoyens. La difficulté d'impliquer les citoyens est unanimement reconnue. Des évolutions récentes dues à l'approche HERCA-WENRA¹ ont été rappelées :

- dans le cadre de la coopération transfrontalière pour les installations proches d'une frontière, les pays voisins, après avoir reçu les informations nécessaires, s'alignent sur les mesures de protection prises par le pays où l'accident s'est produit,
- la préparation minimale des Etats en termes de mise à l'abri, d'évacuation et de distribution de comprimés d'iode est renforcée. L'Etat français a, par exemple, annoncé en 2016 l'extension du PPI de 10 à 20 km, ce qui augmente le nombre de personnes concernées (pour Cattenom, le nombre passe de 105 000 à 400 000).

Le livre blanc de l'ANCCLI sur le sujet dresse le constat d'une moindre implication de la société civile. En effet, les CLI sont peu invitées comme observatrices d'exercices et ne sont

¹ **L'approche HERCA-WENRA** est une approche incitative qui propose des mécanismes à chaque pays pour échanger des informations appropriées. Elle permet, sur une base volontaire, de trouver des solutions pratiques et opérationnelles durant une situation d'urgence. Ainsi, n'importe quelle situation sérieuse d'urgence radiologique pourra être traitée uniformément, indépendamment de la frontière nationale, ce qui permettra de mettre en place des actions de protection cohérentes et coordonnées.

pas conviées au retour d'expérience, tandis que la population est rarement impliquée dans les exercices. D'autre part, les scénarii sont préparés sans les acteurs locaux, et ces derniers ne se mobilisent pas en masse. Le livre blanc formule des propositions pour remédier à ces lacunes, qui vont de l'éducation de la population à la culture du risque, à l'élargissement des périmètres d'information de la population aux bassins de vie, en passant par l'utilisation des médias locaux pour faire connaître l'organisation d'exercices ainsi que les consignes à respecter en cas d'accident.

Globalement, l'implication des citoyens est considérée comme légitime de la part des acteurs (ASN, IRSN, Préfectures), mais cela se heurte encore trop à la complexité de la matière, très technique et jugée difficile à vulgariser.